

Tabagisme

La fumée passive refait tousser le Parlement

Le Conseil national se penche aujourd'hui sur une initiative populaire

Fabian Muhieddine Berne

On croyait le problème réglé en 2010, mais la question de la fumée

passive revient au Parlement. Ce matin, le National se penche sur l'initiative populaire «Protection contre le tabagisme passif». Pour

le comité d'initiative - la Ligue pulmonaire suisse et plusieurs associations - la loi ne va pas assez loin. Actuellement, chaque restaurant de moins de 80 m² peut choisir d'être un établissement fumeur. Mais 15 cantons sont plus restrictifs. Certains ont même fait voter leur population. Et là encore

des disparités existent: certains cantons ont opté pour des fumoirs avec service et d'autres sans. L'initiative veut une loi harmonisée et des plus strictes: tous les espaces fermés accessibles au public seraient non-fumeurs. Idem pour les lieux de travail, y compris les bureaux individuels fermés.

Pour

«Le tabac a un coût collectif, c'est pourquoi il faut agir»

Il existe déjà une loi fédérale, cette nouvelle initiative est-elle nécessaire?

Oui, parfaitement nécessaire. La loi actuelle est lacunaire. Elle prévoit de nombreuses exceptions où les travailleurs se retrouvent confrontés à la fumée passive. Selon les dernières estimations, la loi actuelle ne protège que 60% des travailleurs suisses. Avec un problème de fond: quand on cherche un emploi, notamment dans la restauration, un domaine très peu syndiqué, peut-on réellement se permettre de refuser un travail dans un lieu enfumé? Puis, s'il fallait une nouvelle confirmation de l'utilité d'une loi stricte, il y a une série de nouveaux chiffres. Au Tessin et dans les Grisons, deux cantons très restrictifs, les infarctus ont baissé de 20%. A Genève, les HUG ont enregistré une baisse de 20% des hospitalisations dues à des problèmes respiratoires.

La loi prévoit que chaque canton puisse édicter une loi plus restrictive. N'est-ce pas suffisant?

Ces disparités entre les cantons sont une aberration totale. On ne sait jamais où l'on est, s'il y a un fumeur ou pas et si on peut y être servi ou non. Imaginez le touriste



Stéphane Rossini (PS/VS). SABINE PAPILLOUD

qui traverse la Suisse. Il ne doit rien y comprendre. Pour moi, il s'agit là d'un fédéralisme désuet et inutile.

La droite parle de responsabilité individuelle. Qu'en dites-vous?

Le problème, c'est que la question du tabac touche la santé publique. Le tabac a un coût collectif que nous payons tous à travers les coûts de la santé. Et c'est bien pour cela qu'il faut agir. Ceux qui parlent de responsabilité individuelle ont une approche très dogmatique. Car, je le répète, dans la réalité, quand il faut travailler et gagner un salaire, où est réellement le choix individuel? Finalement, je leur rappelle l'adage: «La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.» **F.M.U.**

Contre

«La responsabilité individuelle doit pouvoir s'exercer»

Pourquoi combattez-vous cette initiative?

Le 1er mai 2010, après des discussions très longues et des tractations ardues, le Parlement s'est mis d'accord sur un compromis: l'actuelle loi fédérale. Il n'y a pas eu de référendum, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'un bon compromis. Il faut désormais laisser le temps à cette loi de montrer ses effets et attendre avant de juger et de proposer d'éventuels correctifs. Les initiants nous assomment de chiffres qu'il est difficile de vérifier... Bref, il est pour moi prématuré de rouvrir le débat.

Etes-vous contre la protection des travailleurs, principal argument des initiants?

Les gens ne doivent pas se retrouver obligés de travailler dans un espace fumeurs. Or, la loi actuelle le garantit. Les initiants affirment que dans la pratique, cela signifie la perte de son emploi. Mais là encore, il est difficile de le vérifier puisqu'il n'existe pas de cas connus d'abus qui aient été portés à la connaissance des tribunaux ou des syndicats. Mais surtout, la responsabilité individuelle doit rester! Des gens ont envie de travailler dans un espace fumeurs. Quelle est la prochaine étape? Aller



Guy Parmelin (UDC/VD). ARC/SIEBER

surveiller les parents fumeurs dans leur maison? Vérifier que les gens ne mangent pas trop gras et interdire les frites et les fast-foods? Je ne suis pas d'accord pour imposer une vision hygiéniste. Faire le bonheur des gens malgré eux n'a aucun sens.

N'est-il pas logique d'harmoniser la loi?

J'étais favorable à une loi harmonisée. Mais cela signifiait de faire revenir certains cantons à une loi moins restrictive, alors que le peuple s'était exprimé au niveau cantonal. Mais harmoniser par le haut, ça ne correspond pas non plus à certaines discussions dans d'autres cantons. Donc il reste la seule voie possible: le compromis que le Parlement a trouvé. **F.M.U.**